

PROMOTIO IUSTITIAE

EXCHANGES ÉCHANGES INTERCAMBIOS SCAMBI

N° 80, 2003/4

* Éditorial	i
Fernando Franco, S.J.	

L'APOSTOLAT SOCIAL DANS LA COMPAGNIE DE JESÚS

DEFIS ET SITUATION

* Père Général en Conversation	1
* Défis et Situation	8
* En mémoire du P. Xabier Gorostiaga, S.J.	26

C.P. 6139 – 00195 ROMA PRATI – ITALIE
+39 06688 06418 (fax)
sjs@sjcuria.org

ÉDITORIAL

La décision d'avoir un numéro spécial de *Promotio Iustitiae* consacré à la rencontre des coordinateurs sociaux de l'Assistance tenue à Rome en Avril dernier a été prise pour deux raisons : un grand désir de donner à tous les jésuites et à leurs collaborateurs l'occasion de réfléchir aux paroles du Père Kolvenbach adressées aux coordinateurs réunis à Rome et, deuxièmement, faire en sorte que les Actes de la rencontre atteignent un plus large public.

D'une manière informelle, mais avec discernement, le Père Général retrace rapidement les racines historiques de notre engagement apostolique à « une foi qui lutte pour la justice ». Nous avons besoin d'approfondir notre intelligence du mot « justice », et, d'une manière plus urgente, d'établir dans nos vies les liens unissant l'une et l'autre. La lecture de notre lutte pour la justice à la lumière de la foi doit être basée sur la manière dont l'Évangile dépeint l'indissociable unité des paroles et des actions de Jésus. Le Père Général aborde aussi de nouvelles vues concernant la relation entre les droits universels de l'homme, par exemple le droit à une vie décente, et la pauvreté.

Selon cette approche stimulante, les droits deviennent comme le bouclier qui protège les pauvres, et la lutte pour la justice ou pour un développement durable est basée non pas simplement sur « les besoins » des pauvres et sur notre compassion à leur égard, mais sur le droit de tout être humain de vivre sa vie dans la dignité. La base éthique des « droits, leur fondement, sont la dignité de la personne en tant qu'être social. Notre lutte pour la justice devient la poursuite de la mission du Christ pour assurer que les droits et, en définitive, la dignité de tout être humain, spécialement des « pauvres », soient protégés, assurés et rendus accessibles à tous. Notre lutte pour la justice devient accompagnement des groupes et des gens qui sont déjà engagés dans une lutte pour la dignité. Elle devient un dialogue avec tous les groupes et toutes les forces dans la société luttant pour établir un ordre national et international basé sur des droits et travaillant à ouvrir et à accroître l'accès de tous à une protection efficace de ces droits.

S'adressant aux jésuites qui font de ce but un trait spécifique de leur vocation, le Père Général a souligné une fois de plus la nécessité d'être proches de ceux qui luttent pour la justice et de vivre, toutes les fois que cela est possible, comme eux.

Les paroles du Père Général sont un riche canevas à partir duquel nous pouvons réfléchir sur les Actes de la rencontre. Avec des exemples vigoureux et prophétiques, il nous faut réfléchir aux faiblesses qui nous empêchent de répondre aux défis actuels et font obstacle à une réponse commune. Il y a là un message, une invitation à créer des synergies parmi les jésuites et les autres centres sociaux, et à établir des liens bien définis entre les apostolats pastoraux, intellectuels et sociaux.

Le Père Général a vigoureusement souligné la nécessité de faire de clairs choix apostoliques, l'importance d'un discernement de notre contribution jésuite spécifique et l'appel à vivre pour les pauvres, avec les pauvres et comme les pauvres. Puisse le Seigneur nous donner le courage d'entendre les paroles du Père Éternel à Ignace lors de la vision de la Storta : « Je veux que tu prennes celui-ci comme ton serviteur ».

Éditeur : Fernando Franco, S.J.

Éditrice adjointe : Suguna Ramanathan

Layout : Liliana Carvajal

Promotio Iustitiae est publié par le Secrétariat de la Justice Sociale de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome et imprimé sur papier sans chlore (TCF). *PJ* est disponible en français, anglais, espagnol et italien.

Si vous souhaitez recevoir *PJ*, il vous suffit de communiquer votre adresse à l'éditeur (en indiquant la langue préférée).

PJ est disponible aussi sur Internet à l'adresse suivante : www.sjweb.info/sjs

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser une brève réaction de votre part. Pour envoyer une lettre à *PJ* en vue de la publication dans un prochain numéro, veuillez utiliser l'adresse, le numéro de fax ou l'adresse électronique indiqués sur la couverture.

La reproduction d'articles est encouragée ; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie.

Le Père Général en conversation avec les coordinateurs de l'Apostolat social*

Rome, 11 Avril 2003

J'aimerais vous remercier pour les deux rapports que vous avez faits sur les défis externes auxquels nous sommes confrontés, ainsi que sur la situation de l'Apostolat social. J'apprécie également le travail difficile que vous avez fait ces jours-ci. Vous avez travaillé si dur que vous n'avez même pas pu goûter la beauté de Rome !

Vous êtes tous venus à Rome à un moment approprié. Tout d'abord, nous sommes engagés dans une période de changement au Secrétariat : le P. Michael Czerny est parti et le P. Franco a pris sa place. Quelque chose de nouveau commence quand une nouvelle personne entre en fonction, et j'ai remarqué que vous lui avez déjà offert un bon nombre de suggestions pour que le Secrétariat de la justice sociale soit plus disponible.... Ensuite, comme vous le savez, toute la Compagnie poursuit actuellement une période de prière et de réflexion. Chaque province a convoqué une congrégation provinciale en vue de la Congrégation des procureurs qui aura lieu à Loyola en septembre 2003. Tandis que la fonction principale de la Congrégation des procureurs sera de décider s'il est nécessaire de convoquer une congrégation générale, cette rencontre fournit aussi à la Compagnie une opportunité unique pour rassembler des informations très précieuses par rapport à notre vie et à nos apostolats. Cela me permettra aussi de présenter à la Congrégation vos inquiétudes et vos projets pour que la Compagnie les connaisse. C'est selon la plus haute autorité dans la Compagnie, à savoir la Congrégation générale, que nous réfléchissons sur la marche à suivre dans l'Apostolat social.

Permettez-moi de commenter brièvement quelques-uns des points que vous avez mentionnés dans vos rapports.

Vous avez raison quand vous dites que l'Apostolat social est affaibli, que dans certains endroits il est en danger, et que dans certaines provinces il a peut-être déjà disparu. Je crois que le moment est venu de clarifier ce qu'est vraiment l'Apostolat social. Vous fournissez tous une quantité énorme de travail, mais il est impossible de trouver le fil rouge qui parcourt et unifie ce travail. La difficulté n'est pas nouvelle. Le problème, ou si on veut, le drame, de trouver la bonne expression, a commencé avec la 32^{ème} CG. Nous avons alors parlé de « promotion de justice ». J'étais présent lors de la genèse de cette expression. Il était difficile de se mettre d'accord, mais je dois pourtant admettre que je n'étais pas trop content de cette expression. Le mot « promotion » dit très peu par rapport à la justice. Cela suggère que nous avons simplement à organiser une campagne de promotion des ventes pour la justice. Notre engagement pour la justice se réduit à la vente d'un nouveau produit. En fait, la Congrégation générale a interprété notre engagement avec la justice comme une lutte pour la justice. Je suis content qu'au moins en espagnol nous utilisions le terme « lucha » qui veut dire « une lutte ». Nous avons donc besoin de récupérer la difficile définition de cette lutte pour la justice puisqu'elle exprime une

* Ce texte de l'intervention du Père Général aux coordinateurs porte la marque d'une conversation informelle parmi des Jésuites qui sont des amis dans le Seigneur. La forme écrite de cet entretien a délibérément cherché à conserver la fraîcheur et la chaleur d'une conversation. Nous sommes reconnaissants au Père Général de son inspiration et de son soutien. (NdE)

des caractéristiques les plus importantes de notre façon de vivre. A partir d'une profonde compréhension de la façon dont le Seigneur vivait et luttait pour la justice du Royaume, il nous est demandé de faire de plus grands efforts pour offrir cette justice à tous, et particulièrement aux pauvres.

Il y avait évidemment des raisons historiques pour expliquer pourquoi le terme « justice » restait voilé dans une certaine ambiguïté. Au temps de la 32^{ème} CG, de nombreux Jésuites venant de pays communistes, principalement ceux de l'Europe de l'Est, avaient des réserves sur l'usage du terme « justice sociale ». Je me souviens très bien de certains Jésuites venant de l'Europe de l'Est qui m'ont dit que quand ils entendaient d'autres Jésuites parler de « justice sociale » ils avaient l'impression d'écouter Radio Moscou ! Et donc pour arriver à un consensus, il a fallu que le terme « justice » reste un peu vague.

Pour finir de brosser le tableau, il faut ajouter que le Père Arrupe a été franc et direct en affirmant que si la « justice » dont nous parlons n'est pas liée à l'Évangile et à notre façon de suivre le Seigneur de manière visible, les Jésuites ne suivront pas l'appel à la lutte pour la justice. La raison en est simple : pour être un activiste social, vous n'avez pas besoin de la Compagnie. Ce n'est que si vous avez envie de lutter pour la justice d'une manière très spécifique, d'une manière qui découle de notre foi, que la lutte vaut la peine d'être vécue.

Ce dernier point m'invite à parler du lien qui existe entre la foi et la justice. En fait, cela n'est pas difficile, parce que notre Seigneur n'a pas seulement prononcé des paroles ; il a aussi posé certains gestes, et sa façon d'agir était un instrument puissant pour communiquer son message. Nous le voyons tout le temps lutter de manière variée pour la justice : nourrir et fournir à manger, se placer du côté des plus faibles (enfants et femmes), purifier le temple des commerçants peu scrupuleux et ressentir une profonde compassion pour ceux qui sont perdus et abandonnés. Comme le dit l'Évangile, il était tout le temps entouré de pauvres.

Les gestes charitables qu'il a ainsi posés constituent une source importante pour que nous puissions découvrir notre mission en tant que compagnons de Jésus. Nous ne pouvons pas être ses compagnons si nous ne partageons pas son option et ne luttons pas en faveur des pauvres. Aujourd'hui, cette option prend une plus grande signification quand nous reconnaissons la divergence croissante entre les Jésuites et les pauvres. L'association entre la foi et la justice ne peut en aucun cas être établie sur la base d'une idéologie marxiste, mais plutôt sur une lecture constante, priante et authentique de l'Évangile : une lecture qui s'achève dans un engagement dirigé vers la lutte pour la justice, comme Jésus, et la présence auprès des pauvres, comme Jésus.

J'étais très content il y a deux semaines quand les quelque 120 scolastiques étudiant en France m'ont demandé de parler encore une fois de la promotion de la justice. Ils sentent que cela est quelque chose qui leur appartient en tant que Jésuites, et ils voudraient savoir comment le faire parce qu'ils ont l'impression que, sur ce point, la Compagnie tombe en panne.

Permettez-moi d'ajouter quelques mots sur le mot « pauvre ». La Congrégation générale était claire en disant que par le mot « pauvre » nous voulons dire, comme vous l'avez dit ce matin, ceux qui sont dépourvus au niveau économique et social. La 34^{ème} CG a également été claire en disant que les pauvres ne peuvent pas être compris seulement par rapport à la définition de l'ONU selon laquelle les pauvres sont ceux qui vivent avec

moins d'un dollar par jour. Ceux qui sont victimes de discriminations, marginalisés et opprimés, doivent aussi être inclus dans le groupe des pauvres. Ceux-là sont les pauvres et nous devrions les aider.

Il y a aussi eu beaucoup de progrès par rapport à la compréhension du lien entre la pauvreté et la justice. Comme vous le savez, Amartya Sen, lauréat du Prix Nobel d'économie, a récemment décrit la pauvreté comme le manque de capacités de bases nécessaires pour devenir un être humain. Ce manque est considéré comme fondamental car il a un effet sur plusieurs dimensions essentielles de la vie humaine : matérielle, relationnelle et personnelle. Ainsi, dès lors que les ressources externes, la reconnaissance sociale ou la capacité de s'intégrer dans un corps font défaut, la vie d'une personne est en danger. Cette compréhension de la pauvreté s'accorde à la primauté accordée à l'être humain par l'enseignement social de l'Eglise et permet de montrer que le déni de ces capacités de base constitue une attaque sérieuse des droits de l'homme.

Il est clair qu'aujourd'hui nous ne pouvons pas tout faire, et que des choix doivent être faits. Après la 32^{ème} CG, beaucoup de provinces ont fait des choix radicaux, dont certains ont été difficiles. Je me souviens du choix de la province du Mexique : ils ont fermé un lycée très réputé appelé « Patria » . Après un tremblement de terre, ils m'ont dit de ne pas aider les victimes car ils n'étaient pas des victimes de l'oppression ou d'une persécution socio-économique.

« Ce sont d'autres, et non pas nous, qui devraient le faire » : telle était leur interprétation de la 32^{ème} CG. Vous pouvez penser que c'est une réponse exagérée, mais ce que je cherche à montrer, c'est qu'en ce qui concerne la lutte pour la justice et notre présence aux pauvres, nous devons faire des choix parce que nous ne pouvons pas tout faire. Notre choix doit être guidé par une approche spécifiquement jésuite qui est comprise par les autres, et qui nous laisse plus libres de faire d'autres choix. Il y a beaucoup d'organismes comme des ONG et des réseaux qui travaillent activement dans ce domaine. Nous n'avons jamais été les seuls. Suivant l'esprit et l'engagement de saint Ignace, nous devons discerner notre propre apport. C'est ainsi, me semble-t-il, que nous devons avancer. Si nous ne suivons pas cette manière de procéder, nous finirons par abattre une masse de travail énorme, mais nous aurons l'impression que c'est sans espoir, parce que nous n'avons pas exploré d'autres possibilités.

Permettez-moi de vous donner un autre exemple. A une époque, certains Jésuites qui croyaient au « message » de la 32^{ème} CG avaient une piètre opinion du JRS. Beaucoup m'ont dit : « le JRS n'est pas un exemple de lutte pour la justice. C'est seulement un travail d'assistanat. Vous aidez des personnes dans le besoin, mais vous ne faites rien pour effacer ou supprimer les causes de ce mal ». La fameuse phrase d'Helder Camara fut citée : « quand je donne du pain aux pauvres, je suis un saint, mais si je demande aux gens les causes de cette injustice, je suis un communiste ». Ce problème spécifique n'est peut-être plus d'actualité, mais il y a quelques années, un provincial a bien reçu une lettre qui lui disait de confier tout ce qui était de l'assistanat (aide médicale, aide juridique, enseignement...) à d'autres familles religieuses et de nous laisser seulement travailler pour que le peuple prenne conscience des structures de péché du pays. C'est à vous de juger si cette position est la meilleure, mais je veux souligner que dans un futur proche, et qui commence demain, il faudra faire des choix. Nous ne pouvons pas tout faire, non seulement parce que nos moyens sont limités et que nos effectifs ne vont pas augmenter, mais aussi parce que nous ne sommes pas la Divine providence, et que nous ne pouvons pas nous occuper de tous les problèmes. Dès lors, il faut faire des choix, et nous

essayons de les faire conformément à notre vocation spécifique. Ainsi, nous serons d'une plus grande aide pour les pauvres et pas seulement des Jésuites qui sommes contents de tout ce que nous avons fait.

Je vous ai donné l'exemple du JRS. Or, aujourd'hui encore nous devons faire des choix. Il n'y a pas que les réfugiés ou les personnes déplacées qui sont des migrants. Selon l'esprit du Père Arrupe, notre travail au JRS a été conçu comme un service aux réfugiés dans les camps, en vivant avec eux. Les démarches publiques sont une chose belle et nécessaire, la quête de fonds est une chose belle et nécessaire, mais cela ne signifie jamais que nous devons quitter les camps et laisser d'autres faire le travail dans les camps. Y a-t-il quelque chose pour guider notre choix dans cette situation ? Les journaux et la télévision créent des situations dans lesquelles un pays est « dans » l'œil des médias, et tout le monde se doit d'y aller. Mais il y a des pays avec des réfugiés qui ne font jamais la « une », et pourtant, ils ont des milliers et des milliers de réfugiés. Nous aimerions aller dans ces pays. Qui aujourd'hui parle des réfugiés du Bhoutan et du Népal ? Qui est en Namibie ? Personne ! Qui parle de la Somalie ? Personne ! Et pourtant, ces pays sont pleins de réfugiés. Une des caractéristiques du JRS est le choix d'être toujours dans les camps avec les réfugiés eux-mêmes (pour être inséré dans leur situation, si vous voulez) et d'être là où tout le monde a oublié d'aller. Moi-même, j'ai travaillé dans un camp de réfugiés palestiniens. Les Jésuites ont démarré là, mais quand les camps ont commencé à recevoir de l'aide en grande quantité, nous sommes partis parce qu'il y avait des réfugiés plus pauvres que nos chers Palestiniens.

Faire des choix est également important pour d'autres types de travail social. Un des critères les plus importants fourni par nos Constitutions est que nous devrions aller là où vivent les plus marginalisés, être avec ceux dont personne ne s'occupe et auxquels personne ne s'intéresse. Être ouvert à de nouveaux besoins est important parce que cette attitude nous donne la possibilité de faire le type de choix dont je viens de parler.

Par conséquent, nous devons aussi faire des choix à propos des « pauvres ». Quand certains ont insisté que nous ne devons aider que ceux qui sont pauvres d'un point de vue socio-économique, ils ont oublié les femmes, le problème des indigènes, des Dalits et de bien d'autres... Nous devons être ouverts à toutes sortes de besoins, surtout les besoins des plus démunis, de ceux qui sont les plus oubliés. C'est cela qui devrait être notre tâche. D'une certaine manière, nous pouvons ici appliquer le critère ignatien de la gratuité. Saint Ignace a toujours insisté sur ce point. C'est de la gratuité parce que certains de ces pauvres peuvent être ingrats. De l'engagement que nous avons pour eux, nous ne tirons ni profit ni prestige. Dans certains cas, nous devons peut-être même être prêts à les aider contre eux-mêmes !

Je suis très heureux de savoir que l'Afrique et le problème des migrants appartiennent aux priorités apostoliques que vous avez choisies. Laissez-moi encore dire que le choix de l'Afrique a été fait par les Jésuites à la 34^{ème} CG. Ainsi qu'on l'a parfois malheureusement appelé, l'Afrique est le « continent perdu ». Bien qu'il y ait toujours un intérêt pour l'Asie parce qu'elle accueille la plus grande partie de l'humanité, personne ne s'intéresse à l'Afrique, un continent dont les ressources naturelles sont pillées sur une grande échelle. L'un des problèmes est que les frontières des pays africains sont une construction artificielle datant du passé colonial. Il est aussi vrai que les dirigeants politiques ont décidé de ne pas toucher aux frontières actuelles parce que si on commence à le faire, c'est toute la carte de l'Afrique qui devra changer. Cette situation instable, toutefois, fait qu'il est très difficile d'aller travailler là-bas. La Compagnie

tout entière doit continuer à rendre présents les problèmes de l'Afrique dans les forums internationaux. Nous devons continuer à rendre présent ce problème dans les discussions au Fonds monétaire international, la Banque mondiale et à l'ONU. Comme je l'ai déjà dit, si quelque chose de tragique a lieu en Europe, apparemment tout le monde accourt pour aider, mais quand quelque chose de tragique a lieu en Afrique, et de façon répétée, tout le monde semble s'en moquer. Ici, nous avons une vraie tâche à accomplir.

Je voudrais faire une dernière remarque sur votre observation concernant la distance toujours plus grande entre les Jésuites et les pauvres. Cette question doit clairement être l'affaire de toute la Compagnie. J'ai envoyé une Lettre sur la pauvreté, où j'écris clairement que si la motivation principale de notre pauvreté reste sans aucun doute le Christ (nous n'aimons pas la pauvreté pour des raisons d'ascèse ou pour faire plaisir à nos économistes), notre pauvreté est devenue de plus en plus un acte de solidarité avec les pauvres, un acte de partage vécu au nom du Seigneur comme dans l'Eglise des Apôtres. Néanmoins, nous avons conscience que tout ce que nous prenons pour nous-mêmes ne peut pas être rendu disponible pour les pauvres. Ceci est vrai au niveau des communautés, des institutions et de la Compagnie universelle. Il est également important d'accepter qu'il y a quelque chose que nous pouvons et devons faire.

Permettez-moi de vous donner un exemple. Lorsqu'une communauté prépare son budget (et ceci devrait être fait deux fois par an), y a-t-il un véritable discernement ? ce travail est-il bien fait ? pensons-nous vraiment qu'il soit nécessaire ? nous demandons-nous ce que la communauté peut faire comme acte de solidarité avec d'autres ? Peut-être les « autres » habitent-ils autour de notre maison, autour de notre communauté. Quand la 32^{ème} CG a démarré le FACSI, l'idée de départ était de récolter tous les fonds donnés par chaque communauté au nom de notre engagement pour la solidarité. Le FACSI continue, mais je n'en suis pas content parce que je voudrais qu'il devienne une « expérience vivante de solidarité » dans la Compagnie. Les communautés devraient décider ce que va être leur apport aux pauvres du monde et mettre cela à la disposition du FACSI. L'esprit initial est perdu quand l'économiste provincial ne fait que transférer une somme d'argent du côté droit au côté gauche de son livre comptable. Cela devient vraiment une opération administrative ! Je dois répéter sans cesse que ceci ne peut pas devenir une opération comptable ou administrative qui est laissée à la capacité ou à la discrétion de l'économiste. Notre contribution au FACSI doit être le fruit d'un discernement communautaire pour être vraiment solidaire des pauvres.

Mais creusons encore ce point. Le but du FACSI n'est pas à titre principal la collecte d'une certaine somme d'argent à Rome. J'accepterai la décision d'une communauté qui décide de donner sa contribution aux pauvres qui l'entourent. Cette décision est le résultat d'un discernement, d'une décision d'être solidaires avec les pauvres ; au moins, il y a là un discernement fait par solidarité avec les pauvres.

Puisque nous parlons du FACSI, laissez-moi clarifier un autre point. L'argent que nous recevons de la Compagnie toute entière est toujours entièrement distribué. Aucun capital n'a jamais été constitué avec ces sommes. Nous recevons, aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur de la Compagnie, plus de demandes que nous ne pouvons satisfaire. Notre objectif est de restreindre nos frais, autant que faire se peut, pour nous tourner vers les véritables problèmes sociaux. Ceci explique pourquoi, par exemple, nous avons cessé d'accorder des bourses. Je voudrais aider différents projets pour que tous les Jésuites deviennent plus conscients des

pauvres et que leur solidarité avec eux croisse en effectivité et en affectivité.

Je souhaiterais également aborder ce que vous avez mentionné au sujet du rôle de la formation dans l'Apostolat social. C'est précisément pour favoriser cet esprit de solidarité avec les pauvres, que, dès le noviciat, tous sont appelés à faire l'expérience de l'insertion auprès des pauvres. Puisque vous connaissez la situation, vous êtes à même d'aider les maîtres des novices à choisir ces insertions. Il y a deux dangers pour cette expérience préliminaire. Le premier est qu'ils pensent que cette expérience est limitée au noviciat. Nous devons toutefois nous rappeler que pour saint Ignace, les expériences étaient des dimensions de la vie jésuite, quelque chose qu'on continue à faire toute notre vie. Le second danger est que parfois ces expériences tournent à ce que j'appellerai du « tourisme spirituel ». Pendant ces expériences, nous devrions apprendre à travailler avec les pauvres et même sous leur autorité.

Je me réjouis de ce que cet esprit de vivre des expériences à différents moments de notre vie a été mis en pratique par certains Jésuites. Beaucoup de Jésuites, par exemple des provinciaux à la fin de leur mandat, s'offrent pour un semestre auprès du service des réfugiés ou d'un autre. Il y a des Jésuites qui ont ce type d'insertion pendant une année sabbatique. Il est très important de garder le contact avec les pauvres d'une manière ou d'une autre. Dans une province, ils ont demandé à chaque communauté d'avoir au moins un Jésuite en contact direct avec les pauvres. Il porte cette insertion, pour ainsi dire, au nom de tous les autres membres de la communauté. Dans d'autres provinces, on a demandé à chaque Jésuite de consacrer au moins cinq heures par semaine à être auprès des pauvres (visite de prison, d'hôpital...). Nous avons besoin de ces propositions concrètes pour être sûrs que la solidarité affective et effective soit présente à tous les Jésuites, sans exception. En effet, les Jésuites doivent prendre en compte les pauvres dans toutes les décisions qu'ils prennent et dans tous les choix qu'ils font. Je pense, et je parle aussi pour moi, que ce n'est pas toujours le cas. On l'oublie même assez facilement. Ceci est même tellement important que, quand de nouveaux supérieurs sont nommés, nous devrions savoir s'ils ont cette conscience des pauvres.

Je suis très heureux que quelque chose ait été fait par nos universités. Quand je leur rends visite, elle peuvent me montrer des programmes de prise de conscience qu'elles ont mis en place ou des projets pour les pauvres qu'elles ont mis en route. Sur ce point, de véritables progrès ont été faits. Nos centres spirituels ont aussi conscience de cette réalité. Nous ne devrions jamais oublier que, dans la première semaine des Exercices spirituels, saint Ignace nous rend responsables du mal présent dans le monde. Nous sommes, d'une certaine manière, responsables des structures de péché du monde. Il nous demande de rejoindre le Seigneur, de construire avec lui une nouvelle société, fondée sur plus de justice et de vérité. Une paroisse jésuite ne peut pas être jésuite si elle n'a pas cette dimension de travail avec les pauvres vivant sur le territoire de la paroisse ou en dehors. Je pense que c'est une bonne chose que nous ayons pris des paroisses dans des zones de pauvreté. Ceci nous a aidé à faire ce que le Seigneur voulait.

Il reste beaucoup de choses à faire. Le lien avec le secteur éducatif est très important. Il vous appartient de faire ce lien avec le secteur éducatif et aussi le secteur des médias, pour qu'ils agissent toujours en faveur des pauvres. A une époque, il était impossible de penser en ces termes. Par exemple, le P. Ellacuria a pensé à un moment qu'il était un péché mortel d'avoir une université – et il l'a vraiment dit comme ça. Et pourtant, il est

également vrai que l'UCA a montré au monde entier, et pas seulement à la Compagnie, comment devenir une vraie université, et en même temps, comment prendre une posture en faveur des pauvres. Les pauvres du San Salvador n'ont pas étudié à l'UCA, mais ils savent tous que l'UCA travaille pour eux. Les facultés de médecine ne permettent pas à leurs médecins de travailler seulement en ville ; ils doivent s'engager à aller dans les villages et exercer leur profession dans des zones de pauvreté. Il est vraiment possible et nécessaire de mener la recherche scientifique en faveur des pauvres.

Etre POUR les pauvres est la vocation de tous les Jésuites, mais tous ne peuvent pas être engagés dans la lutte pour les pauvres de la même manière. Je le répète, tous dans la Compagnie doivent être EN FAVEUR des pauvres et travailler pour les pauvres. Mais seulement certains Jésuites peuvent travailler AVEC les pauvres. Etre avec les pauvres n'est pas la vocation des tous les Jésuites ; tous ne peuvent pas le faire. Un plus petit nombre encore de Jésuites peuvent être COMME les pauvres et travailler comme eux. Même parmi ceux qui travaillent avec les pauvres, tous n'auront pas nécessairement la capacité de travailler et vivre comme les pauvres. Vivre et être comme les pauvres, c'est être inséré parmi eux. En bref, tous les Jésuites doivent travailler pour les pauvres ; certains (et ils ne devraient pas être un petit groupe) doivent travailler avec les pauvres ; et certains doivent être insérés et vivre comme les pauvres.

Ceci, je le crois, est notre manière de procéder. Or, les obstacles sont nombreux. Tout d'abord, le nombre de Jésuites continue de diminuer. Bien que le nombre de novices Jésuites à travers le monde soit remarquablement élevé (plus de 900), il est insuffisant pour empêcher que le nombre total décline. Ensuite, il y a une question non seulement de quantité, mais aussi de qualité : d'avoir de jeunes Jésuites capables d'assumer des fonctions d'encadrement dans la Compagnie. On peut avoir une province « surpeuplée » et pourtant, avoir du mal à trouver des cadres. Regardez la nature des emplois que la plupart d'entre vous occupent ; à terme, vous devrez être remplacés par des personnes ayant des talents d'encadrement. Nous sommes confrontés à de vrais problèmes dans ce secteur, et une des manières de résoudre ce problème est d'orienter notre formation pour préparer des jeunes Jésuites à l'encadrement. Dans ce contexte, nous devons nous rappeler que la jeune génération a une certaine appréhension devant le fardeau de la gestion de certaines institutions, même si ce sont des institutions au service des pauvres. Nous devons réfléchir à ces points et considérer ce qui peut être fait pendant la formation. Nous devons admettre que parfois notre formation n'a rien à voir avec tout ce dont nous avons parlé ce matin. Je crois néanmoins que des qualités d'encadrement peuvent être développées si nous pouvons influencer la manière dont les jeunes Jésuites entreprennent leurs études. Gardant à l'esprit les possibilités offertes par différents programmes de formation, nous devons les aider à maintenir et, si possible, développer leur sensibilité pour les pauvres. Ils ne peuvent pas être des Compagnons de Jésus s'ils n'ont pas ce souci des pauvres.

Merci, et que le Seigneur vous bénisse, vous et votre travail.

**Peter-Hans Kolvenbach, S.J.
Supérieur général**

L’APOSTOLAT SOCIAL DANS LA COMPAGNIE DE JESUS*
DEFIS ET SITUATION
ACTES de la réunion des Coordinateurs d’assistance du Secteur social
Rome, 6–12 avril 2003

1. INTRODUCTION

1. Ce document relatif à l’état du Secteur social résulte d’un long processus de réflexion. Le Secteur social qui coordonne aujourd’hui l’Apostolat Social¹ dans la Compagnie est confronté aux défis d’un monde plein d’inégalités et où la marginalisation va croissant. Le changement de responsable au Secrétariat de la justice sociale et la perspective de la Congrégation des Procureurs à Loyola en septembre 2003 ont conduit à décider, en accord avec le Père Général, de la tenue d’une réunion des Coordinateurs d’assistance du Secteur social à Rome du 6 au 12 avril 2003. On a demandé aux Coordinateurs de préparer cette réunion en écrivant un rapport sur la situation de l’apostolat social dans leurs Assistances, en faisant mention des principaux défis apostoliques se posant à elles, et la réponse fournie par les Jésuites. Chaque coordinateur a reçu un questionnaire détaillé contenant une esquisse des grands thèmes et secteurs à traiter. Certaines de ces questions traitaient spécifiquement de l’approche et des activités du Secrétariat de la justice sociale à Rome.

2. Pour que les informations provenant des Assistances soient mises à la disposition des participants avant la réunion, les rapports précités ont été distribués à chacun dans sa propre langue ou sous forme d’un résumé traduit de l’original. Tous les participants à la réunion (voir tableau 1) se sont réunis à Rome le matin du 7 avril pour chanter le *Veni Creator*, en demandant à l’Esprit-Saint la grâce du courage de bien interpréter les signes des temps (Mt 13, 10–17).

Tableau 1	
PARTICIPANTS	
ASSISTANCE	NOM
Afrique	1. Muhigirwa Ferdinand (ACE)
Asie Orientale et Océanie	2. Paul Wiryono (IDO)
Europe (Centrale)	3. Andreas Gösele (GSU)
Europe (Orientale)	4. Robin Schweiger (SVN)
Europe (Occidentale)	5. Lucien Descoffres (GAL)
Europe (Méridionale)	6. Javier Arellano Yanguas (LOY) 7. Francesco De Luccia (ITA)
Amérique Latine	8. Ricardo Antoncich (PER) 9. Rafael Moreno (MEX) 10. Sergio Vaillant (DIA)
Asie du Sud	11. Joseph Xavier (MDU)
Etats-Unis	12. Rick Ryscavage (MAR)
Secrétariat de la justice sociale	Fernando Franco (GUJ) Sergio Sala (ITA)

* Nous avons omis les Annexes du document original [NdE].

¹ Par « Apostolat Social », on entend l’ensemble des actions et initiatives prises en faveur du service de la foi et de la promotion de la justice du Royaume, étant entendu que le lien inséparable entre les deux est le facteur intégrant de notre mission (34^e CG, d. 2, n. 14), qui comprend le dialogue avec la culture et les autres religions (34^e CG, d. 2, n. 21). Quelques unes des caractéristiques qui définissent cet apostolat ont été décrites au paragraphe 3.2 du présent document. Par « Secteur social », on entend la structure d’organisation officiellement approuvée qui regroupe ces actions et initiatives.

3. Le niveau de participation à la réunion a été élevé. Le groupe avait la liberté de choisir son parcours à partir d'un emploi du temps préalablement accepté. A certains moments-clefs, le groupe a décidé de se répartir en petites équipes pour être capable de traiter certaines questions plus efficacement. A chaque étape, on proposa de ratifier définitivement des projets de résumés des sujets déjà débattus. Ainsi, le présent document est le fruit d'un consensus général atteint par les participants, et d'un consensus véritable, parce que d'une part, beaucoup des parties essentielles du document ont fait l'objet d'un accord avant la fin de la réunion et que d'autre part, un projet du rapport fut transmis aux participants avant qu'il ne prenne sa présente forme définitive. Cette version a aussi été nourrie des commentaires émis par la Consulte du Père Général.

4. Ce document entreprend d'analyser les forces et les limites du Secteur social, ainsi que les défis auxquels il doit faire face, et présente les grandes lignes de notre réponse ferme aux défis apostoliques auxquels la Compagnie de Jésus doit faire face aujourd'hui. Néanmoins, l'ordre dans lequel ces deux moteurs de nos délibérations apparaissent dans le présent documents est différent. Vu le caractère apostolique de la Compagnie, nous avons décidé de commencer par porter un regard *ad extra*, c'est-à-dire de se prononcer d'abord sur les défis auxquels nous devons faire face et sur les caractéristiques de notre réponse, et dans un second temps de tourner notre regard *ad intra*, vers la situation du Secteur social et du Secrétariat de la justice sociale.

5. Profondément conscients de notre désir d'être présents avec le Seigneur ressuscité « en solidarité et compassion, là où la famille humaine est la plus maltraitée » (34^{ème} CG, d. 2, n. 4), nous avons ressenti la nécessité de mener plus avant les connaissances acquises depuis le Congrès de Naples (1997) et de continuer notre réflexion sur les « éléments positifs notables et les faiblesses troublantes de l'apostolat social » soulignés par le Père Général dans sa lettre relative à l'Apostolat social qui date du début du Jubilé de l'an 2000.

6. C'est dans un esprit d'humilité et de confiance que nous présentons les fruits de cette rencontre à nos compagnons jésuites travaillent dans les ministères sociaux et à leurs Provinciaux (et Modérateurs). Les réflexions et propositions contenues dans ces Actes ne sont pas un ensemble de règles gravées dans la pierre, mais un compte-rendu de nos consolations et désolations qui, quand nous prenons en compte la diversité des conditions et priorités locales, peut nous aider à mieux discerner ensemble la volonté de Dieu. Ce sont des rêves et des projets dont nous voulons faire part au gouvernement de la Compagnie, à tous les niveaux, en espérant qu'ils aideront à formuler des projets apostoliques qui répondent mieux aux besoins urgents et plus universels de notre temps.

7. La réunion a été un temps de grâce pour tous. Le soutien et la présence inspirante du Père Général à l'une de nos séances a été une bénédiction. Nous avons pris conscience des lumières et des ombres qui encadrent mystérieusement la lutte pour la justice, silencieuse mais déterminée, qui est menée par des Jésuites dans le monde entier. Nous avons été profondément touchés par la foi profonde et éprouvée des Jésuites et de leurs collaborateurs dans la mission du Christ. Nous avons été heureux de partager notre travail avec les Jésuites jeunes (et moins jeunes) de nos maisons romaines qui se sont réunis au Gesù pour une veillée de prière, de partage et de réflexion. Nous avons senti un profond sens du compagnonnage, non seulement parce que nous nous sommes écoutés avec sensibilité pendant la tenue de la réunion, mais aussi en raison de l'accueil chaleureux que nous avons reçu de la part des Jésuites de la Curie.

8. Nous souhaitons exprimer notre gratitude pour le service silencieux de ceux qui ont fourni une assistance technique et de secrétariat, ainsi qu'aux trois traducteurs qui ont rendu facilement

compréhensibles nos débats bien animés. Oui, cela a bien été un temps de grâce, puisque nous avons senti la présence de l'Esprit nous conduisant vers un pays que nous n'aurions jamais imaginé.

2. LES DEFIS APOSTOLIQUES

9. L'un des points les plus saillants ressortant aussi bien des rapports des assistances que de notre réunion est le fait que les défis auxquels toutes les Assistances ou régions doivent faire face ont deux traits communs : la nature des problèmes qui se présentent et le besoin d'une réponse rapide, globale et adéquate. Bien que les formes des défis qui se posent à chaque continent ou région aient chacune son parfum local, les causes sous-jacentes sont les mêmes. Ces défis et les réponses proposées sont brièvement présentés dans le tableau 2.

DEFIS	REPONSES
1. Migrations	Mise au point, en étroite collaboration avec les provinces et assistances, d'une structure d'organisation pour mieux coordonner et prévoir plus efficacement nos efforts pour les migrations.
2. Le processus continu de marginalisation et d'exclusion globales	Création d'une Equipe d'intervention
3. La violence et la guerre, en particulier en Afrique	Création d'un réseau jésuite sur la paix, la justice et le développement
4. Mouvements sociaux	Participation aux mouvements, événements, et sommets
5. Ecologie et environnement	Établissement d'une meilleure coordination entre réseaux existants
6. Gouvernance, démocratie et participation	Création d'une assise à partir des réseaux existants

2.1 Migrations

10. Le phénomène de la migration, entendu comme les mouvements de population d'un pays vers un autre a augmenté rapidement au cours de ces trente dernières années². Comme Jésuites, **nous sommes en premier lieu concernés par les migrants qui quittent leur pays poussés par**

² « Environ 175 millions de personnes résident actuellement dans un pays autre que celui où elles sont nées, ce qui représente environ 3 % de la population mondiale ; le nombre de migrants a plus que doublé depuis 1970 », *International Migration Report*, 2002, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies, p. 2.

la pauvreté, le manque d'un futur qui ait un sens, la perte de leurs terres ou l'impossibilité de vivre dignement. Les conditions de déroulement de ce genre de migration rendent plus vulnérables les populations migrantes, les marginalisent et les excluent d'une pleine participation à la vie sociale, économique, culturelle et politique du pays d'adoption³. Cette perspective nous conduit aussi à prendre en compte les migrations internes, phénomène qui crée une ceinture de pauvreté et de saleté autour de beaucoup de villes, en particulier dans les pays en développement, où les migrants se débrouillent avec des logements extrêmement précaires.

11. Toute description préliminaire de la partie la plus vulnérable et opprimée des migrants doit souligner que les migrations actuelles, contrairement à celles du passé, se caractérisent par leur caractère universel⁴, une diversité croissante de types et de formes⁵ et une large féminisation⁶.

12. Que la Compagnie de Jésus ait pris une conscience accrue de ce problème se déduit aisément de la déclaration récente du Père Général, selon laquelle les migrations étaient, à son avis, l'une des priorités apostoliques des Jésuites. Des initiatives importantes et précieuses ont été prises dans beaucoup de régions et de pays, et la coopération internationale et inter-continentale commence à prendre forme. Le travail exceptionnel effectué par le JRS auprès des réfugiés⁷ a été loué par les Jésuites et les organismes internationaux dans le monde entier. Dans certains pays, le JRS a déjà commencé à travailler avec les migrants dans ce qui a récemment été baptisé la « zone grise »⁸.

13. Le grand nombre de personnes affectées par le phénomène, ainsi que son caractère universel, nous conduit à poser les migrations comme l'un des problèmes qui requiert en urgence une réponse de la Compagnie de Jésus en général, et de l'Apostolat social en particulier. La complexité et l'imbrication des différentes forces, économiques, sociales, culturelles et politiques qui provoquent ces mouvements de population à travers pays et régions, ainsi que la diversité de l'accompagnement possible de ces populations (éducatif, pastoral, juridique, social) **exigent une implication urgente du Secteur social dans cette question**. L'appel à d'autres secteurs

³ Parmi les formes les plus vulnérables de migration, nous pouvons aussi inclure le phénomène de la « migration forcée », « terme général qui fait référence aux mouvements de réfugiés et personnes déplacées en interne (personnes déplacées par des conflits), tout comme aux personnes déplacées par des désastres naturels ou écologiques, des désastres chimiques ou nucléaires, la famine ou des projets de développement », *International Association of Forced Migration*, (<www.forcedmigration.org/info/scope.htm>).

⁴ De 1970 à 1990, le nombre de pays d'accueil a augmenté de 86 %, et celui des pays de départ de 90 % (S. Castles et N. Miller, *The Age of Migration, International Population Migration*, MacMillan, London, 1994).

⁵ A titre d'exemple, mentionnons le cas des réfugiés de guerre, des réfugiés économiques sous la forme de travail peu rémunéré, de professionnels et travailleurs hautement qualifiés, d'étudiants, de cadres et d'entrepreneurs ; les mouvements qui ont une nature temporaire, cyclique ou permanente ; ceux qui ont lieu avec un contrat de travail en bonne et due forme ou sans un tel contrat ; les mouvements qui sont dirigés et coordonnés par de puissants réseaux de mafia.

⁶ Bien que les femmes aient fait partie des mouvements de migration par le passé, elles constituent aujourd'hui un pourcentage considérable de tous les types de migration. Beaucoup d'entre elles ont migré seules, et ce processus est lié à la féminisation de nombre de domaines des secteurs secondaire et tertiaire.

⁷ « Environ 9 % des migrants sont des réfugiés. Fin 2000, le nombre de réfugiés dans le monde était de 16 millions, dont 12 millions sous le mandat du Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et 4 millions sous le mandat de l'UNRWA (United Nations Relief and Welfare Agency). C'est en Asie qu'il y a le plus grand nombre de réfugiés, à savoir 9 millions, et en Afrique, 4 millions. Trois millions de réfugiés se trouvent dans les pays développés et 13 millions dans les pays en développement » (*International Migration Report*, 2002, p. 4).

⁸ S'il est facile de distinguer entre migration forcée et migration économique volontaire sur le papier, la réalité est tout autre. Il y a bien des situations où des éléments de contrainte et d'opportunités de recherche se mélangent et bien des situations où, quelle que soit la motivation de la personne, le système peut mal les classer. Toutes ces situations constituent la « zone grise », où il n'est pas clair qui est un réfugié et qui est un migrant en situation irrégulière » (Raúl González Fabre, SJ, *Trends in Forced Displacement for the Next Years: Challenges for the JRS*, Mimeo, JRS, p. 68).

(éducation et pastorale) pour trouver une réponse adéquate à cette question permettrait de mettre en œuvre des solutions plus rapidement et plus efficacement.

14. Au regard de l'expérience de nombreux Jésuites travaillant avec les migrants, individuellement ou par le biais de diverses institutions, et des initiatives déjà prises en vue d'atteindre une meilleure coordination inter-provinciale et inter-assistances, nous pensons que le temps est venu de mettre en place une structure d'organisation adéquate, capable de coordonner, au niveau de la Compagnie tout entière, tous ces efforts et ces initiatives. Une telle structure pourrait se caractériser par (a) une structure décentralisée qui reconnaîtrait l'importance et l'autonomie des unités, provinces et assistances locales, (b) un rôle actif du Secrétariat de la justice sociale pour coordonner les efforts au niveau de la Compagnie universelle et (c) des mécanismes qui définiraient clairement des objectifs communs et les niveaux de responsabilité.

2.2 Le processus de marginalisation globale

« Il y a de nos jours une conscience grandissante de l'interdépendance de tous les peuples dans un héritage commun. La globalisation de l'économie mondiale et de la société, nourrie par les développements de la technique, des communications et des affaires, avance à grands pas. Bien que ce phénomène puisse être cause de nombreux bienfaits, il peut aussi entraîner des injustices massives : les programmes d'ajustement économiques et les forces du marché ne tenant aucun compte de leurs répercussions sociales, surtout à l'égard des plus pauvres ; la « modernisation » homogène des cultures qui s'opère en détruisant les cultures et les valeurs traditionnelles ; l'inégalité croissante entre nations, et dans les nations elles-mêmes, entre riches et pauvres, entre les puissants et les marginalisés. La justice nous demande de nous opposer à cela en travaillant à construire un ordre mondial de solidarité authentique où tous puissent avoir une place de droit au banquet du Royaume »⁹.

15. C'est pour nous un motif d'inquiétude le fait que le processus de mondialisation continu décrit par la 34^{ème} CG a continué à progresser rapidement, avec pour conséquence une augmentation continue du nombre des personnes marginalisées économiquement, politiquement, socialement et /ou culturellement.

16. Nous considérons comme un impératif urgent de la Compagnie, et plus spécialement du Secteur social, **d'adopter une position plus ferme de protestation contre cette situation, et de contribuer plus efficacement à la découverte d'une solution de rechange globale.** Il est d'une importance capitale qu'en nous occupant d'un tel ensemble de problèmes complexes, nous établissions des domaines prioritaires où notre contribution spécifique serait viable et significative, et que nous collaborions avec d'autres groupes et institutions engagées dans le même effort.

2.3 La violence et la guerre, en particulier en Afrique

17. Les paroles prophétiques de la 34^{ème} CG sur l'acceptation généralisée d'une « culture de mort » sont malheureusement devenues encore plus pertinentes aujourd'hui. Cette culture a encouragé « la guerre, le terrorisme et la violence »¹⁰ à une échelle sans précédent. En outre, il est évident que ces forces de mort ont été en premier lieu à l'œuvre sur le continent africain. La 34^{ème} CG a demandé à la Compagnie universelle « de faire ce qu'elle peut pour changer les attitudes et les comportements internationaux à l'égard de l'Afrique »¹¹. L'urgence de cet appel

⁹ « Mais lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles » (Lc 14,13 et Lc 16,19-31) ; cf. aussi *Sollicitudo Rei Socialis* 33. La citation est tirée de la 34^e CG, d. 3, n. 7.

¹⁰ 34^e CG, d. 3, n. 8.

¹¹ 34^e CG, d. 3, n. 12.

se fait aujourd'hui plus criante, alors même que la guerre et la violence ont dramatiquement souligné « la *marginalisation de l'Afrique* dans le « nouvel ordre du monde » d'une manière qui « fait de ce continent entier le symbole de tous les marginalisés du monde »¹².

18. A titre d'exemple, rappelons que depuis 1994, la guerre en République démocratique du Congo a fait environ 3,5 millions de morts. Dans une situation de guerre et de conflit, les vies humaines ne comptent pas, et les personnes ne sont utilisées que comme des outils pour résoudre des conflits de pouvoir et obtenir des avantages économiques. Outre ceux qui sont déjà morts, ces conflits ont provoqué le déplacement interne de millions de personnes qui ont dû fuir leur pays en tant que réfugiés. Ce faisant, ils ont perdu tout ce qu'ils possédaient et se trouvent dans une situation marquée par une terrible raréfaction de la nourriture, le manque d'un véritable logement, et un accès très réduit aux premiers soins. Sans surprise, la faim chronique, la maladie, et, à terme, la mort, ont caractérisé leur vie.

19. Le recours apparemment efficace à la violence pour atteindre des intérêts particuliers semble être devenu encore plus attirant et répandu, détruisant ainsi le tissu social, le règne du droit et la démocratie. La confiance dans l'homme et dans les institutions sociales a été presque complètement anéantie. Les gens se sentent démunis et incapables de contrôler leur futur, tandis que les criminels et les terroristes ont occupé l'espace ouvert par le non-droit. Les causes de ces guerres et conflits se trouvent dans une combinaison puissante d'intérêts internes et externes qui ont pour effet de piller les richesses naturelles et minérales de ces régions.

20. Bien que l'Afrique reste l'exemple le plus dramatique de la manière dont ces forces de mort ont détruit tout espoir de vie, des situations semblables existent dans d'autres parties du monde, par exemple, le Moyen-Orient, la Colombie et différents pays d'Afrique. Dans ces pays, la Compagnie de Jésus a fait preuve d'une imagination et d'un courage remarquables pour trouver des nouvelles solutions de paix.

21. **Réponses de la société internationale.** Les efforts pour promouvoir la paix et la justice devraient utiliser plus efficacement nos réseaux et collaborer avec d'autres groupes, des ONG et des institutions ; ce n'est qu'alors que nous pourrions dénoncer ce problème d'une voix claire et forte. Nous devrions nous joindre à d'autres institutions et ONG ayant voix sur la place publique pour faire pression en faveur de la paix et contre les ventes d'armes. Il pourrait être profitable d'utiliser le statut consultatif du JRS et d'autres ONG jésuites auprès de l'ONU. Si cela s'avérait impossible, nous aurions peut-être alors besoin d'une institution jésuite qui jouisse d'un statut consultatif auprès de l'ONU. La mise en place d'une « direction politique » chrétienne capable de créer une solution de paix viable devrait être promue en Afrique et dans d'autres régions sensibles à ces questions.

22. **Solutions concrètes.** Mise en place rapide d'un réseau par le Secrétariat, avec la collaboration de différents centres qui travaillent déjà sur ces problèmes.

2.4 Mouvements sociaux

«Au niveau interprovincial et au niveau international, la Compagnie doit continuer à trouver des moyens pour continuer à collaborer avec d'autres groupes ou organismes nationaux et internationaux, tant gouvernementaux que non-gouvernementaux. En tant que corps apostolique international, en effet, il est de notre responsabilité de travailler avec d'autres, aux niveaux régional et mondial, pour un ordre international plus juste. La Compagnie doit donc examiner ses ressources et essayer de participer à la

¹² *Ibid.*

*formation d'un réseau international efficace en sorte que, à ce niveau aussi, notre mission puisse être réalisée »*¹³.

23. **Existence et implications.** L'émergence de nouveaux mouvements sociaux est un événement culturel important de notre époque. La révolution industrielle a provoqué la naissance d'un nombre de mouvements liés à des questions économiques ; par exemple, les syndicats, qui sont l'exemple classique de la manière populaire dans laquelle ces mouvements se sont exprimés. Aujourd'hui, nous assistons à un nouveau type de mouvements sociaux. Parmi les plus connus, ceux qui défendent les questions relatives aux femmes, à l'écologie, l'appartenance ethnique, l'égalité raciale, les peuples indigènes et la paix. Ces mouvements ont atteint différents niveaux d'organisation nationale et internationale ; ils restent étroitement connectés grâce à l'Internet : ils sont parvenus à une force de mobilisation remarquable ; enfin, ils se sont mis d'accord sur des objectifs communs tels que la défense de la vie, les droits de l'Homme et la dignité individuelle et communautaire. S'agissant des mouvements défendant les droits de la femme, notre collaboration avec de tels mouvements serait une manière optimale de suivre l'invitation faite par la 34^{ème} CG à tous les Jésuites de « s'impliquer dans la solidarité avec les femmes »¹⁴.

24. Ces mouvements révèlent **le besoin d'affirmer des identités grâce à des groupes de référence** établis dans un océan de communications virtuelles. Ces identités vont au-delà des affiliations traditionnelles à un pays ou une nation, et se cristallisent autour de groupes de référence qui peuvent, d'une part, avoir des caractéristiques très spécifiques (le sexe ou la race), et d'autre part, permettre assez « d'espace humain » pour que des personnes ayant des tendances différentes se joignent à eux. Ces personnes se rencontrent sur un programme commun, mais, ce qui est plus important, trouvent dans les groupes de référence une occasion de s'exprimer comme sujets actifs face à des problèmes humains significatifs, tels que la guerre et la paix.

25. Ces groupes qui nous provoquent à répondre comme Jésuites à des problèmes mondiaux exigent de nous une écoute attentive ; ils nous appellent à nous intégrer dans leurs processus, à apprendre à travailler ensemble pour une cause commune, et à réfléchir ensemble sur les nouvelles expériences humaines d'espace et de temps causées par la révolution de l'information. Toutefois, il importe de se rappeler qu'**une organisation virtuelle requiert aussi une présence physique**, ainsi que l'a prouvée la mobilisation de masses humaines manifestant contre la guerre. Nous avons besoin de reconnaître que derrière ces structures apparemment informelles, il existe de puissantes administrations qui produisent constamment de nouvelles idées et stratégies.

26. Ces mouvements sociaux émergents influencent l'opinion publique et communiquent facilement entre eux au moyen des réseaux créés par les sites et tout ce qu'offre Internet. Cette structure en réseau repose sur l'unité et la diversité de ses composants, sa capacité d'adaptation à différentes thématiques et aux questions d'actualité et le fait qu'elle joint un coût réduit pour l'utilisateur à une grande efficacité.

27. Tout en accompagnant de tels mouvements, nous devons discerner le type de valeurs qui leur sont sous-jacentes, et prendre conscience des manipulations qui auront naturellement tendance à les infiltrer et les imprégner. En prenant part à ces mouvements, nous devons aussi, grâce à notre pratique ignatienne du discernement, apprendre les valeurs évangéliques qui leur sont inhérentes, et y sentir comme un prolongement de l'Incarnation du Verbe qui a assumé l'existence humaine

¹³ 34^e CG, d. 3, n. 23.

¹⁴ 34^e CG, d. 14, n. 13.

avec toutes ses conséquences¹⁵. Notre implication peut alors devenir un processus de relecture de la présence et de la croissance du Royaume¹⁶.

28. **Notre réponse.** Acceptant volontiers l'invitation du Père Général « à construire à partir de l'expérience vécue de nombreux Jésuites, et de répondre efficacement aux défis complexes d'aujourd'hui »¹⁷, nous proposons ce qui suit :

- (i) La participation à des mouvements et sommets planétaires doit être, autant que possible, **le résultat de notre implication dans des forums locaux, régionaux et nationaux**¹⁸. La participation à des mouvements issus de la base rendra crédible notre participation à des événements internationaux et nous aidera à accompagner les pauvres pour qu'ils deviennent sujets de leur destin. L'articulation de différents niveaux doit toujours travailler de bas en haut.
- (ii) A des fins stratégiques, nous devons distinguer entre les mouvements (locaux, nationaux et internationaux) et les sommets qui deviennent un événement important de la coordination de ces mouvements et l'expression de leurs objectifs.
- (iii) Comme corps international, **nous devons activement participer** (en devenant membres le cas échéant) à des mouvements sociaux tels que le Forum social mondial et des sommets internationaux organisés par différents organismes de l'ONU sur l'écologie, le développement durable et d'autres questions, sommets où la société civile organise des rencontres parallèles.
- (iv) Les **objectifs** de notre participation aux mouvements et événements doivent être clairs. Les objectifs plus évidents sont, entre autres, l'occasion d'apprendre et de comprendre les enjeux en cause, d'échanger des informations et d'établir des contacts, d'élargir notre solidarité à des luttes populaires et de contribuer, dans une perspective éthique et théologique, aux mouvements et sommets qui ont lieu régulièrement. Notre petite expérience nous montre que cette contribution est souvent attendue et même bienvenue.
- (v) Cette proposition encourage vivement la participation institutionnelle ou officielle de Jésuites à des mouvements régionaux / internationaux puisque de tels événements rendent visible la Compagnie comme corps social. La participation institutionnelle / officielle de la Compagnie à ces événements – et non comme des Jésuites isolés soutenus par des organisations non-jésuites – requiert un mandat spécifique donné par un supérieur jésuite (Provincial, Assistant, Modérateur) à travers le coordinateur social compétent ou l'approbation indirecte émanant d'un réseau qui est approuvé *in fine* par un supérieur jésuite.
- (vi) Le Secrétariat de la justice sociale (SJS) **doit jouer un rôle de coordination et de motivation** dans la promotion de ce genre de participation. Lorsque le SJS décide d'appeler des Jésuites à participer à un événement international, la décision doit toujours être prise en accord avec le Coordinateur d'assistance de la région où cet événement a

¹⁵ « Le dialogue entre l'Évangile et la culture doit trouver sa place au cœur même de la culture. Il doit se faire entre personnes qui se respectent mutuellement et qui ont ensemble une même visée : une liberté humaine et sociale partagée. De cette manière, aussi, l'Évangile en arriva à être perçu dans une lumière nouvelle ; sa signification est enrichie, renouvelée, voire transformée. Grâce au dialogue, l'Évangile lui-même, Parole toujours ancienne et toujours nouvelle, pénètre les esprits et les cœurs de la famille humaine » (34^e CG, d. 2, n. 17).

¹⁶ « Travailler pour le Royaume signifie reconnaître et favoriser le dynamisme divin qui est présent dans l'histoire humaine et la transforme. Construire le Royaume signifie travailler pour la libération du mal dans toutes ses formes. En un mot, le Royaume de Dieu est la manifestation et la réalisation de son dessein de salut dans sa plénitude » (Jean-Paul II, *Redemptoris Missio*, 15).

¹⁷ Lettre du Père Général sur « la collaboration en réseau dans le domaine social », Rome, 15 janvier 2003.

¹⁸ Par exemple, l'Alliance Continentale en Amérique latine qui lutte contre la Zone de libre échange des Amériques (FTAA).

lieu. Il faut veiller à ce que l'information parvienne à tous les Coordinateurs, et que ces derniers soient consultés avant de fixer la liste des Jésuites invités. Une participation significative à ces forums nécessite toujours un travail de fondation avant la réunion, y compris une préparation sérieuse des interventions prévues.

2.5 Ecologie et environnement

29. Le document publié par le Secrétariat de la justice sociale intitulé « Nous vivons dans un monde brisé » et la lettre d'accompagnement du Père Général ont généralement été bien acceptés dans nos Provinces, et peuvent à bon droit être considérés comme une réponse au mandat de la 34^{ème} CG. Nous les considérons comme une bonne base, à partir de laquelle on peut élaborer des réponses encore plus efficaces et coordonnées.

30. Le sommet sur le développement durable à Johannesburg a explicité la relation étroite entre les questions écologiques, l'éradication de la pauvreté et le développement durable. Un certain nombre de questions relatives à l'utilisation de l'énergie, la bio-diversité, l'eau et les conditions sanitaires, la sécurité alimentaire, l'agriculture, le commerce et la finance, entre autres, fait partie du document final. De nouvelles formes de partenariat et des rencontres sur des questions spécifiques ont été proposées et un grand nombre d'ONG et d'autres organismes ont relevé ce défi.

31. Des réseaux jésuites à vocation écologique ont été créés. Il est essentiel d'encourager une plus grande coordination entre eux, de choisir avec soin les questions et perspectives qui relèvent vraiment de notre charisme ignatien et de développer une spiritualité écologique qui soit véritablement ignatienne. Notre engagement à vivre une vie de pauvreté évangélique exige d'accepter des « styles de vie durables »¹⁹.

32. Nous suggérons que le SJS recherche comment faciliter ce processus en appelant certains réseaux et centres existant à jouer un grand rôle pour établir une base des Jésuites œuvrant dans des réseaux à vocation écologique.

2.6 Gouvernance, démocratie et participation

33. La préoccupation récente pour la question de la gouvernance est née du débat engendré par les institutions internationales en raison de l'échec de réformes économiques (ajustements structurels) initiées dans les années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix. Il est ressorti de ce débat que les efforts déployés ne donnaient aucun résultat parce que le « facteur institutionnel » n'avait pas été suffisamment pris en compte. Le nouveau consensus parle d'abord de la « bonne gouvernance » comme le nouveau paradigme où on limite clairement le rôle de l'Etat, on développe astucieusement le « capital social » (au sens non-financier) ou la collaboration avec différents acteurs sociaux, et où on met en œuvre des conditions (surtout de travail) telles que le marché puisse s'épanouir. Le centre de la « bonne gouvernance » ainsi définie par les organismes internationaux est le marché et non les personnes composant la société.

34. Les organisations de la société civile ont contesté la signification attribuée à cette expression, tout en reconnaissant l'importance d'impliquer, à différents niveaux, tous les ayant-cause de la

¹⁹ « Nous vivons dans un monde brisé », p. 45.

société civile dans le processus démocratique de contrôle de l'Etat et en soulignant l'importance de structures de participation politique qui soient réactives, transparentes et responsables.

35. Le véritable profil de la gouvernance. Indiquons ici quelques-unes des initiatives les plus significatives en faveur de la bonne gouvernance promues par les organisations de la société civile.

- (i) La recherche et la promotion de la démocratisation, de la transparence et de la responsabilité des institutions financières internationales en place²⁰.
- (ii) Un contrôle démocratique des sociétés multinationales²¹.
- (iii) Des propositions de réforme des institutions internationales existantes et la création de nouvelles institutions²².
- (iv) L'éducation à la citoyenneté et à la participation²³.
- (v) Les expériences de renforcement de la démocratie à un niveau local par l'analyse et le débat sur les politiques des institutions publiques, les budgets participatifs et l'analyse des budgets sous l'angle des besoins des secteurs marginalisés²⁴.
- (vi) Un contrôle du respect des droits de l'Homme par différents acteurs sociaux et de la manière dont les gouvernements s'acquittent des engagements pris dans les traités internationaux.

36. Nouvelles propositions. Le renforcement d'un réseau social de citoyens actifs et responsables, ainsi que l'établissement de structures politiques plus démocratiques est la seule garantie d'un changement social durable et significatif. Ce double processus doit être mis en œuvre pour affecter la gouvernance régionale, nationale et internationale.

3. LA SITUATION DU SECTEUR SOCIAL

3.1 Motifs de gratitude

37. Au-delà de sa place dans la division fonctionnelle de la Compagnie, l'Apostolat Social est une **communauté de compagnons jésuites** qui ont « commencé un voyage de foi quand nous nous sommes engagés à promouvoir la justice comme partie intégrante de notre mission »²⁵. A l'intérieur de la mission universelle de la Compagnie du « *service de la foi dont la promotion de la justice fait partie en tant qu'exigence absolue, comprenant aussi, en tant que dimensions essentielles de l'évangélisation, la proclamation inculturée de l'Évangile et le dialogue avec les membres des autres religions* »²⁶, c'est une grâce d'avoir été appelés à vivre cet appel pour la

²⁰ Un des sous-groupes de l'IJND travaille sur cette question.

²¹ L'assistance des Etats-Unis a démarré le projet Investissement Socialement Reponsable (*Socially Reponsible Investment, SRI*). Le *Center of Concern* (Washington) travaille dans un réseau pour augmenter la reponsabilité de l'industrie agro-alimentaire.

²² Nombre d'universités ont travaillé ces questions, par exemple, l'Université de Deusto en Espagne.

²³ Diverses expériences ont été menées pour donner du pouvoir à des groupes : des efforts et des projets pour augmenter la participation politique des Asivasis (indigènes) et Dalits en Inde ; des programmes éducatifs sur la responsabilité civique et politique dans beaucoup de centres en Amérique Latine, en Asie, en Afrique et en Europe ; nombre d'initiatives prises dans les zones d'éducation populaire et d'activités pastorales ; plus concrètement, rappelons le travail de l'IBRADES (Brésil) pour former de jeunes cadres, et les efforts menés dans la même direction par l'Université Ruiz de Montoya au Pérou.

²⁴ L'*Indian Social Insitute* à New Delhi collabore avec d'autres organisations sur ce thème. Il y a des initiatives similaires au Brésil ; à Cochabamba, en Bolivie, un comité de gestion de l'eau a été mis en place pour écarter à la fois un contrôle politique inefficace et une gestion privée onéreuse.

²⁵ 34^e CG, d. 3, n. 1.

²⁶ *Normes complémentaires*, 4 §§ 1 et 3.

justice d'une manière toute particulière, **avec les pauvres**, et dans certains cas, **comme les pauvres**. Poussés par les besoins de nos frères et sœurs, notre vocation de Jésuites nous semble être construite et renforcée dans la mesure où nous répondons à la voix du Seigneur parlant à travers ses amis²⁷.

38. C'est un vrai cadeau du Seigneur que d'être placé en si bonne compagnie²⁸. Chaque jour, nous prenons davantage conscience que **les pauvres nous évangélisent** et que les pauvres sont les acteurs principaux de l'achèvement de la *libération humaine totale*²⁹. Notre interprétation selon laquelle être des amis de Jésus signifie être amis des pauvres nous conduit à voir notre vocation comme une vocation à devenir compagnons des pauvres, à marcher avec eux et nous offrir à leur service dans leur mission.

39. Plus spécialement, nous pensons que c'est un privilège tout particulier de pouvoir partager notre vocation et notre manière de vivre avec de nombreux autres Jésuites et collaborateurs, des hommes et des femmes qui **portent témoignage de leur foi** à travers leur engagement en faveur de la justice et de la dignité humaine, un engagement qui les conduit à offrir leur vie et parfois même donner leur vie pour les autres dans le martyre.

40. **L'approfondissement de notre tradition spirituelle a été essentiel pour nous**. La redécouverte de la dimension sociale des Exercices spirituels et de la pédagogie du discernement a non seulement renforcé notre foi, mais aussi été un facteur crucial pour le futur d'un apostolat vécu dans un monde où les références idéologiques du passé ne sont plus pertinentes.

41. Nous sommes aussi reconnaissants pour les **documents** qui expriment le discernement communautaire dans la Compagnie pendant les dernières décennies : la dernière Congrégation générale, les Caractéristiques de l'Apostolat social et la Lettre du Père Général sur l'Apostolat social écrite en 2000. Tous ces documents inspirent notre mission et nous offrent des règles concrètes pour savoir comment procéder et quoi mettre en œuvre. Les documents des Congrégations générales et la lettre du Père Général, qui représentent véritablement l'engagement de la Compagnie tout entière envers les pauvres, nous font penser que nous avons été envoyés en mission et que nous sommes soutenus dans notre tâche par nos compagnons.

42. Dans les dernières années, un effort important a été fait pour clarifier la différence entre la **dimension sociale** de chaque apostolat de la Compagnie et ce qui caractérise en propre l'existence de l'**Apostolat social**. Cette dynamique nous a permis de développer l'identité de l'Apostolat social, qui est par définition multi-facettes et pluriel. On nous a demandé d'examiner de plus près les caractéristiques de l'Apostolat social pour les rendre totalement fonctionnels. A titre de réponse, nous avons recueilli des points de vue de toutes les Assistances et nous en proposons une synthèse dans la sous-partie suivante.

43. La **diversité des œuvres** et des interventions sociales qui composent le Secteur social de la Compagnie est impressionnante. Cette diversité est précieuse, mais elle est aussi un défi. Elle est précieuse parce qu'elle nous rapproche de la réalité d'autrui et nous montre de vraies personnes qui ont été capables d'améliorer leur vie et leur environnement social. Elle est un défi parce que la recherche d'un apostolat efficace dans un monde toujours plus en connexion exige que nous trouvions et partagions des interprétations des questions posées et nous appelle à marcher de

²⁷ 34^e CG, d. 3, n. 9.

²⁸ 34^e CG, d. 3, n. 1.

²⁹ 34^e CG, d. 3, n. 10.

concert quand nous évaluons des propositions qui doivent être articulées à différents niveaux sociaux.

44. Il est aussi vrai que certains des **projets internationaux** établis dans les dernières années sont un bon exemple de la possibilité de travailler ensemble pour créer une dynamique qui repose sur la capacité de différentes personnes, institutions et provinces.

45. Enfin, nous reconnaissons que la spécificité de notre apostolat atteint son plein potentiel dans la mission de la Compagnie tout entière. C'est avec une grande joie et pleins d'espoir que nous faisons l'expérience de la **collaboration inter-sectorielle** qui s'est développée au cours de ces dernières années dans certaines assistances et provinces, et croyons que cette collaboration est indispensable pour le développement de l'Apostolat social et la dimension sociale de la Compagnie tout entière.

3.2 Caractéristiques de l'Apostolat social

37. Selon nous, l'Apostolat social peut être caractérisé comme l'ensemble des activités apostoliques enracinées dans l'engagement de l'Eglise³⁰ et de la Compagnie³¹ **vis-à-vis des pauvres**, exprimant cette dimension commune de tous nos apostolats au moyen de notre travail **avec les pauvres**, et dans certains cas, en **vivant comme les pauvres** (tableau 3). Cet apostolat spécifique cherche à atteindre les changements structurels nécessaires pour créer une société plus juste et fraternelle. Ainsi, il suit que dans notre mission :

- (i) Nous devons activement intégrer la **perspective des pauvres et des exclus**. Ceci peut être atteint de différentes manières : en s'assurant que notre recherche sociale et culturelle s'enracine dans leur perspective, en acceptant de travailler qu'avec eux est surtout une question de les accompagner dans leurs luttes, et dans certains cas, de vivre une proximité physique avec eux. Etre capable de devenir leurs amis et de reprendre leur perspective, avec le recul critique nécessaire, exige dans tous les cas, que nous cultivions une proximité avec leurs vies qui est capitale.
- (ii) Dans nos activités apostoliques, nous devons nous assurer que les pauvres et les exclus soient **sujets de changement** ; ils ne doivent jamais devenir l'objet de notre travail. La reconnaissance de leur dignité et leur capacité est une condition préalable pour qu'ils assument la responsabilité de la construction d'une société plus juste.
- (iii) L'une de nos contributions spécifiques au travail **avec les pauvres** est l'analyse, dans une **perspective globale**, des racines profondes de leurs problèmes sociaux tels qu'ils apparaissent dans le contexte local. Cette analyse peut aussi nous aider à rechercher de nouvelles solutions sociales qui soient réalisables à chaque moment de l'histoire.
- (iv) Notre engagement à **travailler avec les pauvres** nécessite un effort commun pour changer la matrice des relations humaines qui constitue la société comme ensemble. Une **analyse sociale et culturelle rigoureuse** est nécessaire pour atteindre cet objectif.

47. La définition ci-dessus qui souligne la spécificité de cet apostolat doit être complétée par une **intelligence inclusive** qui vise à rassembler d'autres Jésuites et des collaborateurs qui vivent très proches des exclus. Ceci nous fera sentir que nous sommes des compagnons attelés à la même

³⁰ « En vertu de son engagement évangélique, l'Eglise se sent appelée à être aux côtés des foules pauvres, à discerner la justice de leurs revendications, à contribuer à les satisfaire, sans perdre de vue le bien des groupes dans le cadre du bien commun » (Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, n. 39).

³¹ « Nous avons pris conscience de situations critiques qui affectent des centaines de millions d'hommes et qui demandent une attention spéciale de la part de la Compagnie » (34^e CG, d. 3, n. 11).

tâche où les intuitions des deux parties servent à éclairer une réflexion globale sur les causes de l'injustice et les mécanismes pour dépasser ces situations.

Tableau 3 Caractéristiques de l'Apostolat social

Par l'expression 'Apostolat social' dans la Compagnie, nous entendons toute activité apostolique qui

- S'enracine dans son amour préférentiel **pour les pauvres** (dimension universelle) ;
- Rend concrète cette dimension commune de tous nos apostolats en étant **avec les pauvres**, et, dans certains cas, **en vivant comme eux** ;
- Recherche, du point de vue des pauvres et des marginalisés, à atteindre une **transformation structurelle** pour atteindre une société plus juste et plus humaine ;
- Considère toujours comme une évidence que les pauvres sont toujours les **sujets** d'un changement et jamais l'objet de notre travail ;
- Est menée **localement** avec une coordination **toujours plus mondiale** structurée de bas en haut ;
- Pré-suppose une **analyse socio-culturelle rigoureuse** ;
- Est mise en œuvre par une **équipe** ayant une intelligence inclusive visant à mettre en lumière la coopération d'autres **Jésuites, de religieux et religieuses avec des laïcs**.

48. Il y a d'**autres caractéristiques importantes** qui doivent être soulignées :

- (i) Nous sommes encouragés à **travailler étroitement avec des religieux et religieuses, tout comme avec des laïcs**, des groupes et organisations à caractère social pour créer des réseaux qui permettent à nos actions d'être plus efficaces.
- (ii) Nous acceptons que la mission de l'Apostolat social, au regard de ses caractéristiques, requière qu'**on s'y consacre à plein temps** et que la **préparation** au travail dans cet apostolat doit être aussi rigoureuse que la préparation requise pour d'autres secteurs apostoliques.
- (iii) Nous soutenons la **collaboration avec d'autres secteurs**, en particulier pastoral et éducatif, ainsi que les universités et la communication sociale.

3.3 Motifs de préoccupation

49. Les responsabilités auxquelles nous devons faire face demandent que nous **évaluions certains aspects** de l'Apostolat social qui nous préoccupent tout particulièrement. C'est précisément parce que notre expérience à ce jour a renforcé notre foi et notre espérance que nous sommes capables d'avoir à la fois une perspective critique et de la compassion pour la réalité du Secteur social, pour l'améliorer et produire une réponse adéquate aux défis que nous rencontrons.

50. Premièrement, le **contact que nous avons avec les pauvres semble s'affaiblir**. Dans la plupart des Assistances, la diminution du nombre de Jésuites qui travaillent et vivent avec les personnes qui sont exclues du fonctionnement normal de la société est un phénomène très répandu dans la Compagnie. Au cours de ces dernières années, le nombre de communautés dites « d'insertion » et, en général, de communautés qui, par leur structure ou leur implantation géographique, facilitent le contact quotidien avec les pauvres, a diminué, de même que le nombre de Jésuites travaillant dans ces communautés.

51. Nous sommes spécialement préoccupés par la tendance à **affaiblir la dimension politique**³² de l'Apostolat social. La crise du discours idéologique traditionnel, les résultats relativement mauvais atteints par les outils apostoliques qui visent une transformation socio-culturelle, la réaction agressive provoquée par la recherche de la transformation sociale et l'impression que l'Apostolat social a montré un visage beaucoup trop sécularisé ont conduit bon nombre de Jésuites à favoriser des types de travail qui relèvent de l'assistance et qui créent des liens affectifs plus forts avec les pauvres. Cette tendance, qui contre-balance peut-être le discours fortement idéologique du passé, risque de devenir une complaisance active si elle n'est pas liée à une analyse des causes de la pauvreté croissante et de l'exclusion d'un nombre toujours plus grand de personnes, ainsi qu'à une lutte pour en éliminer les causes. Les difficultés de l'analyse, les ambiguïtés implicites qui caractérisent tout programme tendant au changement et la patience nécessaire à ce type de travail sont toutes des difficultés objectives qui nous invitent, sous l'angle du *magis* ignatien, à incorporer la dimension politique comme étant notre contribution à l'Eglise aujourd'hui.

52. En ligne avec la 34^{ème} CG, nous sommes plus conscients aujourd'hui des complexités de la société et du besoin d'**ajouter une dimension culturelle et religieuse** à notre analyse et à notre action politique, pour créer des communautés fondées sur la solidarité et d'authentiques sujets de changement social. L'incorporation de ces nouvelles dimensions doit enrichir notre capacité à analyser et proposer des nouvelles solutions pour l'action. Dans un monde privé de repères sociaux et moraux pour la régulation de la société, la spiritualité ignatienne, comme moyen de discerner la présence de l'Esprit dans la vie, est un outil précieux que nous pouvons et devons mettre au service de ceux qui cherchent des modèles d'interaction sociale plus justes.

53. Dans presque chaque province ayant un Apostolat social, le nombre de jésuites affecté à ce secteur a **diminué**, non seulement en nombre absolu, mais aussi par rapport à d'autres secteurs³³. Néanmoins, **dans certains cas**, l'Apostolat social a été soutenu, structuré et **renforcé**, et nous en sommes très reconnaissants.

55. Or, cela ne peut se passer que si un nombre suffisant de **Jésuites est formé** pour exercer leur mission dans cet apostolat exigeant. Ces dernières années, malheureusement, dans presque toutes les provinces, le nombre de Jésuites dirigés vers l'**étude des sciences sociales** a diminué. Les effets de cette situation ne tarderont pas à se faire ressentir, non seulement dans le Secteur social mais aussi au sein de la Compagnie en général.

³² Sans prétendre fournir une définition exhaustive du sens dans lequel le mot « politique » est utilisé ici, nous voulons néanmoins souligner l'appel récent de Jean-Paul II à ordonner les affaires humaines avec plus de justice et d'équité. C'est dans le contexte de la lutte pour une paix fondée sur la justice, la crédibilité et la transparence que le Saint-Père parle « d'accélérer les progrès déjà en cours pour répondre à la demande presque universelle de *modes démocratiques dans l'exercice de l'autorité politique, tant nationale qu'internationale*, et pour répondre aussi à l'exigence de *transparence et de crédibilité à tous les niveaux de la vie publique* ». (Jean-Paul II, Message pour la célébration de la journée mondiale de la paix, 1^{er} janvier 2003, n. 6). Aussi comprenons-nous la « dimension politique » comme la partie de notre travail pour la justice qui accompagne l'exigence des pauvres et marginalisés d'avoir une voix significative dans la vie publique. Ainsi, notre travail pour la justice nous conduit à analyser la manière dont l'autorité politique est exercée en faveur du bien public et à nous engager contre les instances politiques locales, nationales ou internationales qui s'opposent à un exercice juste, équitable et participatif de l'autorité politique.

³³ En termes quantitatifs et approximatifs, 5 à 10 % du nombre total des Jésuites travaillent activement dans l'Apostolat social, bien que dans certains cas, leur travail ne soit pas dans le Secteur social. Si nous prenons en compte ce dernier point, le nombre de Jésuites dans le Secteur social est encore plus réduit.

55. Les jeunes qui entrent dans la Compagnie montrent une sensibilité marquée pour les questions sociales lors de leur entrée. Dans certaines provinces et assistances, l'engagement social de la Compagnie dans la ligne des dernières Congrégations générales, les succès des dernières décennies et les martyrs de la Compagnie sont présentés comme quelque chose d'attirant pour les vocations. Toutefois, nous avons remarqué avec une certaine inquiétude que pendant le **processus de formation**, cette sensibilité semble se perdre et/ou être remplacée par d'autres intérêts apostoliques. Bien que pendant la formation il y ait plusieurs « expériences » d'insertion parmi les pauvres, ils sont rarement accompagnés d'une réflexion et d'une analyse qui aident à comprendre la signification de l'expérience. Il est devenu clair que la sensibilité, si elle ne s'accompagne pas d'une **analyse sociale rigoureuse, d'une réflexion théologique personnelle**, et si elle manque d'une réponse institutionnelle ou apostolique aux pauvres, tend à s'affadir et finit par disparaître de l'horizon des jeunes Jésuites. Nous devons toutefois accepter qu'il n'y a aucune explication simpliste pour tous ces faits.

56. Comme membres du Secteur social, nous reconnaissons que nous devons nous considérer comme responsables de cette situation tout autant que les Jésuites responsables de la formation. Ensemble, nous devons chercher des modalités pour que la **capacité des jeunes Jésuites à entreprendre une analyse sociale** puisse être développée et renforcée au long de leur formation, de manière que l'expérience de proximité des jeunes Jésuites avec les pauvres les conduise à approfondir leur expérience spirituelle, en les aidant à discerner une éventuelle vocation au sein de l'Apostolat social³⁴. Nous espérons également que les jeunes Jésuites qui proviennent de milieux socialement et économiquement plus pauvres resteront proches des soucis et des intérêts des pauvres.

57. Un autre motif de préoccupation dans certaines assistances de la Compagnie est le **manque de ressources financières adéquates** de l'Apostolat social pour développer sa mission. La pauvreté apostolique nécessaire dans l'usage des moyens ne devrait pas empêcher un développement efficace de l'apostolat. En général, les moyens financiers de l'Apostolat social sont plus faibles que celles d'autres apostolats.

58. Bien que cela soit moins problématique que par le passé, dans nombre de provinces, les **relations du Secteur social avec d'autres secteurs apostoliques** peuvent sans aucun doute être améliorées. Le besoin d'améliorer ces relations se fait particulièrement ressentir avec les universités et les secteurs éducatifs et pastoraux.

59. En ce qui concerne notre **collaboration avec les universités et les institutions d'enseignement supérieur**, il est de la plus haute importance que l'on détermine conjointement les domaines de recherche et d'enseignement dans la perspective des pauvres et pour s'assurer qu'ils soient reliés aux questions clés de la vie sociale. D'une part, sans la contribution spécifique des universités, l'Apostolat social n'aura pas la capacité et les moyens financiers de s'engager dans une analyse sociale suffisamment sérieuse. D'autre part, sans un lien avec l'Apostolat social, les universités seront toujours de plus en plus détachées des intérêts et des besoins des pauvres, et répondront ainsi en premier lieu aux besoins des puissances politiques et économiques en place. Cette collaboration étroite entre l'Apostolat social et nos universités bénéficiera d'une recherche conjointe et permettra d'enraciner notre identité apostolique dans « un service de la foi, et de tout ce que la foi implique de radical dans un monde où il devient plus aisé de se contenter de moins que ce qu'exige la foi et de moins que ce qu'exige la justice »³⁵.

³⁴ 34^e CG, d. 3, n. 18.

³⁵ 34^e CG, d. 2, n. 11.

60. Dans le Secteur pastoral, il est important de mettre en lumière le rôle des nombreuses **paroisses** qui entreprennent un travail social dans les quartiers pauvres. La collaboration avec celles-ci est essentielle et profitera aux deux Secteurs.

61. Une des difficultés traditionnelles du Secteur social a été la tendance à l'**individualisme et le manque de coordination** entre ses différentes activités et institutions. Cette tendance, qui peut être attribuée aux conditions historiques spécifiques dans lesquelles l'Apostolat social s'est développé, contredit sa mission de créer des *communautés de solidarité*³⁶ et constitue un obstacle à sa croissance. La situation à l'heure actuelle est d'autant plus paradoxale que nous sommes tous bien conscients de la nécessité de créer des réseaux pour que notre travail ait l'impact souhaité.

62. Certaines de nos préoccupations semblent **mettre en danger le futur de ce secteur**. Nous voudrions évoquer les mots du Père Général qui nous rappelait que « l'apostolat social risque de perdre sa vigueur et son élan, son orientation et son impact. Si cela devait arriver dans une province ou une assistance, alors, par manque d'un apostolat social vivant et bien organisé, la dimension sociale essentielle disparaîtrait alors aussi petit à petit »³⁷.

3.4 Mesures urgentes pour renforcer l'Apostolat social

63. En prenant en compte les faiblesses de l'Apostolat social (tableau 4), nous autres, Jésuites engagés dans l'Apostolat social, sentons que, pour renforcer cet apostolat, la Compagnie **pourrait considérer** qu'il faut adopter d'urgence les mesures suivantes.

- (i) Encouragement d'un style de vie communautaire et d'insertions de jésuites qui favorisent le **contact personnel avec les pauvres**. Ces communautés de jésuites doivent être accompagnées de près par le gouvernement de la province, comme par les coordinateurs de l'Apostolat social.
- (ii) **La désignation de jeunes Jésuites pour l'Apostolat social**. Après avoir discerné la manière dont les mandats des dernières Congrégations générales devraient être mis en œuvre, le gouvernement de la Compagnie pourrait envisager de faire les choix apostoliques nécessaires pour faciliter ces désignations. Ceux qui travaillent dans l'Apostolat social doivent aussi être prêts à accompagner ces jeunes Jésuites et les rapprocher de notre apostolat.
- (iii) **Encourager la formation de jeunes Jésuites et de collaborateurs laïcs** dans les sciences sociales pour que notre contribution apostolique puisse faire face aux besoins des pauvres.
- (iv) **Soutenir financièrement** l'Apostolat social dans certaines assistances et provinces pour que ses œuvres puissent fonctionner.
- (v) Renforcer la **formation des jeunes Jésuites et des collaborateurs laïcs dans la spiritualité ignatienne**.

³⁶ 34^e CG, d. 3, n. 19.

³⁷ Père Kolvenbach, *Lettre sur l'Apostolat Social*, 24 janvier 2000, n. 5.

Tableau 4
Structure et fonctions de l'Apostolat social

« Une pluralité infinie d'approches et une diversité de méthodes et de modèles d'organisation constitue, sans aucun doute, une énorme richesse de l'Apostolat social, mais, pour parfaire ce potentiel et croître comme corps apostolique, il a besoin d'une **coordination** adéquate. Dès lors, nous devons faire bon usage des formes et structures de coordination déjà disponibles et les renforcer concrètement. Je voudrais que chaque province, région et organisme inter-provincial tel que la Conférence des supérieurs majeurs ait un coordinateur de l'Apostolat social, soutenu par une commission appropriée, et avec une capacité, des ressources et du temps suffisants pour jouer leur rôle. »

Peter-Hans Kolvenbach – *Letter on the Social Apostolate*

1. Théoriquement, il est admis que les **Provinces se sont engagées** à créer des structures pour développer l'Apostolat social. En pratique, cependant, ceci n'est pas toujours le cas. Dans la plupart des provinces, un coordinateur a été nommé, mais dans de nombreux cas, le coordinateur n'est pas à plein temps ou n'a pas de responsabilités clairement définies.
2. Dans de nombreuses provinces, des commissions de l'Apostolat social ont été établies, mais bien souvent elles ne fonctionnent pas.
3. Dans certaines assistances, des coordinateurs d'assistance ont été nommés (ALM/ALS, ASM, AFR, USA, EOR). D'autres assistances sont actuellement en discernement pour trouver la personne la plus appropriée.
4. Là où l'Apostolat social se développe bien, ce développement s'est généralement accompagné de la création d'une **structure spécifique de l'Apostolat social**, l'existence d'un organisme de coordination avec des pouvoirs et les moyens de mettre en œuvre ses responsabilités, une Commission dans laquelle le discernement apostolique conjoint et la planification fonctionnent, ainsi que quelques nominations stratégiques de Jésuites et une politique très claire de soutien et de communication de la part du gouvernement de la province.
5. Il y a d'autres **exemples frappants** de provinces qui, sans développer un Secteur social spécifique, ont de fait un Apostolat social très vivant. Dans ces cas-là, l'Apostolat social peut se trouver dans plusieurs secteurs (par exemple, la pastorale) ou est simplement incorporé dans un seul secteur apostolique. Dans ce cas, l'Apostolat social n'est pas seulement une dimension sociale diluée, mais continue à avoir des œuvres sociales spécifiques comme des instituts de sciences sociales, des instituts de développement et de l'éducation populaire. Au moyen d'une coordination planifiée, ces œuvres sociales ont généralement développé des liens de proximité avec d'autres secteurs apostoliques tels que l'université, les paroisses et les centres d'éducation.

3.5 Défis pour améliorer l'efficacité de l'Apostolat social

64. Nous avons tous conscience que pendant les dernières années, nos sociétés sont devenues **interdépendantes**. Il y a peu de problèmes qui peuvent être traités à un niveau purement local. Les solutions aux problèmes sociaux qui se posent à nous requièrent l'articulation de réponses locales avec des processus sociaux à une plus grande échelle. Cette observation nous pousse à **augmenter la coopération inter-provinciale et internationale**³⁸. Nous avons besoin de créer à

³⁸ 34^e CG, d. 21, n. 2.

la fois une dynamique de travail et des structures de coordination qui facilitent notre travail commun et nous aident à profiter des capacités existantes.

65. Le **travail en réseau** semble être le mécanisme le plus rentable financièrement pour parvenir à davantage d'intégration et de coopération. Le travail en réseau implique la création d'un organigramme qui se fonde sur les nœuds du réseau, la rapidité à répondre, assimiler et réagir aux flux d'information et le côté décisif de la fixation d'objectifs et de responsabilités de chaque réseau. Ainsi, nous pouvons bénéficier de **structures administratives légères et flexibles**, encourager de brèves réunions thématiques et fournir du conseil ponctuel si le besoin s'en fait ressentir.

66. Nous devons faire un effort pour transformer la **coordination inter-sectorielle** en un moyen essentiel de faire progresser notre Apostolat. Si le travail en réseau est important pour tous les secteurs apostoliques, **la collaboration avec les universités et les centres de recherche est certainement ce qu'il y a de plus pertinent**. Si le point de vue des pauvres peut orienter notre recherche, cette collaboration sera d'une importance capitale pour le futur.

67. Selon notre manière de procéder, il est nécessaire de reconnaître et de respecter la **responsabilité des provinciaux et modérateurs** dans le développement de l'Apostolat social. Nous devons parvenir à une plus grande **transparence dans la définition des relations** entre les coordinateurs sociaux, leurs provinciaux et modérateurs respectifs et le gouvernement central de la Compagnie. Nous devons mettre l'accent sur le travail en équipe au sein du Secrétariat et des coordinateurs d'assistances, et ceci pourra être renforcé dans les années qui viennent par une rencontre annuelle de ces derniers avec le Secrétaire du SJS.

68. Nous devons travailler avec les **mouvements sociaux** pour construire des réseaux qui donnent un plus grand pouvoir aux pauvres.

69. Il est clair pour nous que les défis auxquels nous sommes confrontés ne sont pas nouveaux. Ils sont tous clairement exprimés dans les documents de la 34^{ème} Congrégation Générale et dans la lettre du Père Général sur l'Apostolat social ; ces deux documents sont encore pertinents. Ce qui est nouveau, c'est l'**appel à agir tout de suite**. Nous nous trouvons à un carrefour de l'histoire. D'une part, les problèmes sociaux sont plus graves que jamais, et nous entendons continuellement des appels qui reflètent les besoins de millions de personnes. Les directives selon lesquelles nous voulons coordonner notre mission à un niveau international sont une indication claire de cette situation. D'autre part, notre réactivité a été affaiblie. Il est très clair que nous devons **faire des choix** qui permettront à la Compagnie de répondre.

70. Ce document vous est adressé le jour de la fête de saint Louis de Gonzague, dans l'espoir que sa disponibilité à écouter l'appel des victimes malades de la peste puisse tous nous inspirer à « garder, sur cette route vers le Royaume, une grande espérance »³⁹.

**En la fête de saint Louis de Gonzague
le 21 juin 2003
Rome**

³⁹ 34^e CG, d. 3, n. 24.

† **XABIER GOROSTIAGA, S.J.**
14 janvier 1937 – 14 septembre

In Memoriam

Alors que le numéro de *Promoti Iustitiae* était prêt pour l'impression, la nouvelle nous parvint du décès d'un grand jésuite, d'un compagnon qui fut pour nous tous source d'inspiration. Xabier Gorostiaga. Il rendit sa vie au Seigneur à Loyola (Espagne) le 14 septembre dernier. Nous désirons nous unir à beaucoup de jésuites d'Amérique Centrale ainsi qu'à ses amis et compagnons de route du monde entier, dans une action de grâce au Seigneur pour son don de lui-même au Seigneur, tout particulièrement dans sa lutte pour la justice. Nous célébrons sa mémoire en publiant quelques paragraphes tirés du bel hommage qui lui a été rendu : *Xabier Gorostiaga : Une vie dans l'apostolat international*, écrit peu de jours avant sa mort par son ami Juan Hernández Pico, S.J.

Le titre de « Basque universel » n'a pas été donné à Xabier, mais il le fut dès le sein de sa mère. Celle-ci le portait en elle lorsque avec son père, Luciano Gorostiaga, elle dut se cacher dans un train de marchandises de Galice pour échapper à la redoutable police de Franco, laquelle recherchait son père parce qu'il militait dans le nationalisme basque.

Il fut élève du collège jésuite de Bilbao où il était connu comme un enfant turbulent et rebelle. Entré au noviciat en 1954, il fut destiné, dès cette même année, à l'Amérique Centrale. Il arriva à Cuba en 1958 et y commença son juvénat pendant les derniers mois du régime de Battista. Il fut témoin de l'entrée de Fidel Castro à La Havane, et frôla alors la mort quand on dut lui enlever une partie de son estomac. Le Père Azacarate, recteur du juvénat et plus tard évêque auxiliaire de La Havane, l'accompagna tout au long de cette rude expérience avec une tendresse qu'il dit toujours avoir été maternelle ! De son temps à Cuba naquit sa vocation à l'économie politique et son profond engagement dans l'analyse sociale.

Avant sa régence, il se rendit en Equateur et au Nicaragua, puis en 1962, au Panama. Pendant sa régence, il étendit les cours de formation sociale, qu'il avait commencés pour les élèves du secondaire, aux anciens élèves du collège et à des chefs d'entreprise. En 1965, il commença ses études de théologie à Ona. En décembre de la même année, il fit partie des jésuites d'Amérique Centrale qui fondèrent le CIAS d'Amérique Centrale. Après sa théologie, il fut envoyé à l'Université de Cambridge pour y étudier l'économie ; il y obtint une bourse pour payer ses études. Ce qu'il faut vraiment souligner et ce qui donne une idée de la facilité avec laquelle Xabier se mouvait au milieu des personnes de toutes les classes sociales est le fait que le gouvernement du Panama l'invita à faire partie du groupe des conseillers formé en vue des négociations entre le gouvernement du Panama et celui des Etats-Unis pour la renégociation du traité sur le Canal. Et il est non moins significatif de mentionner le fait que le P.Provincial lui demanda d'accepter cette charge.

Xabier joua un rôle important en appuyant les mesures pleines de courage prises par les évêques d'Amérique Latine dans le domaine social. Lors de la Troisième Conférence des évêques d'Amérique Latine à Puebla, en 1979, il réunit un groupe de spécialistes en science sociale pour servir de conseillers des évêques en même temps qu'un groupe de théologiens. En 1979, commencent ses 18 années de vie au Nicaragua. Il est bientôt nommé conseiller du Ministère du Plan ; et avec un groupe formé de ses anciens amis de Cambridge, il s'engage dans le processus révolutionnaire. Néanmoins, en 1981, par souci de cohérence et d'honnêteté, il renonça à sa charge au Ministère du Plan.

En 1991, après la mort brutale de César Jerez, Xabier fut nommé recteur de l'UCA. Ce furent pour lui de dures années, années de dislocation du processus révolutionnaire. En 1998, il fut nommé Secrétaire Général de l'AUSJAL et, avec le Président Luis Ugalde, travailla à la création de l'ONG *Magis*. Deux ans plus tard, il fut nommé supérieur de la communauté jésuite de l'Université. Ces dernières nominations aidèrent Xabier à apaiser profondément la question qu'il se posait : « La Compagnie de Jésus apprécie-t-elle mon travail ? » Un travail, pouvons-nous dire, procédant de sources profondément spirituelles, d'une profonde expérience de Dieu.

Au cours de ses dernières années à l'infirmerie de Loyola, quand on lui parlait d'un possible miracle pour lui par l'intercession du Bienheureux Frère Garate ou du Père Arrupe, il disait : « Le miracle est déjà arrivé ; le miracle, c'est vous ».

Qu'il repose en paix !